



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**Achats locaux et/ou régionaux des vivres pour les écoles du projet McGovern-Dole de la Wilaya du Tagant**

**Emis par : Counterpart International**

Date d'émission : **2 juin 2026**  
Numéro de l'appel d'offres : **CI-MGD-RFQ LRP/2026**  
Intitulé de l'appel d'offres : **Achats locaux et/ou régionaux des vivres pour les écoles du projet McGovern-Dole de la Wilaya du Tagant**

Délai pour poser des questions : **5 juin 2026**  
Délai fixé pour les réponses : **8 juin, 2026**  
Date de clôture de réception des offres : **16 juin 2026**

Soumettre les questions à : [procurement.mauritania@counterpart.org](mailto:procurement.mauritania@counterpart.org)  
Soumettre les offres financières sous plis fermés à : Counterpart International, Lot 254, TevragZeyna, BP 3933  
Nouakchott Mauritanie  
Soumettre les offres techniques à : [procurement.mauritania@counterpart.org](mailto:procurement.mauritania@counterpart.org)

### **Introduction :**

COUNTERPART International (ci-après dénommé COUNTERPART), dans le cadre du projet McGovern-Dole Food for Education and Child Nutrition en Mauritanie, lance un appel d'offres pour l'achat de vivres locaux et ou régionaux destinés à 77 écoles se trouvant dans la wilaya du Tagant. Les fournisseurs potentiels doivent être reconnus pour leur capacité de production et/ou de commercialisation de produits alimentaires. Les postulants doivent être basés en Mauritanie, être en conformité avec toutes les exigences administratives et travailler en étroite collaboration avec les autorités de santé publique afin de garantir l'assurance qualité, l'origine des produits par un certificat d'origine mauritanien, ainsi que de disposer d'une solide capacité financière.

### **1. CONTEXTE**

Counterpart International est une organisation non-gouvernementale internationale de droit américain, intervenant dans le secteur du développement international et travaille en étroite collaboration avec des individus, des organisations et des réseaux du monde entier qui se sont engagés à créer le bien-être social. Counterpart International, à travers ses partenaires, œuvre pour une gouvernance plus ouverte et plus participative, l'accès des communautés à l'éducation, la protection des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques et l'amélioration des moyens de subsistance. Counterpart met actuellement en œuvre des programmes dans 15 pays et emploie près de 1000 personnes dans le monde.

En Mauritanie, Counterpart et ses partenaires mettent en œuvre un projet dénommé « Bridging

the future » financé par USDA visant à aider le gouvernement mauritanien à lutter contre la faim, à améliorer la santé et à renforcer le système d'enseignement primaire par le biais d'un programme d'alimentation scolaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, Counterpart lance un appel d'offres pour l'acquisition de vivres locaux et ou régionaux destinés à l'alimentation des cantines scolaires de 77 écoles au profit de plus de 14,000 élèves de la wilaya du Tagant.

Les fournisseurs qualifiés sont invités à soumettre des offres (ci-après dénommées "offres") pour la fourniture des vivres locaux et/ou régionaux décrits ci-après. Veuillez noter que les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les frais engagés lors de la préparation de leurs offres.

## 2. PAYS ÉLIGIBLE AUX BIENS ET SERVICES

2.1. Le soumissionnaire doit être un fournisseur éligible, régulièrement et légalement installé en Mauritanie ou dans la sous-région.

2.2. Les soumissionnaires qui seront considérés comme inéligibles et seront exclus de la course ~~spéciale~~

2.3. Ceux qui figurent dans la liste des sites de contrôle ci-dessous :

- a. [www.SAM.gov](http://www.SAM.gov), par entité ou par individu, et/ou
- b. Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l'adresse : <http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx>), et/ou
- c. Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante : [http://www.un.org/sc/committees/1267/aq\\_sanctions\\_list.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml)).

## 3. COMPOSITION DES PRODUITS ALIMENTAIRES A FOURNIR

**Les soumissionnaires pourront postuler à un ou plusieurs lots.**

<b>Lot des Produits alimentaires</b>	<b>TONNAGE Tonne métriqueMT</b>	<b>CONDITIONNEMENT</b>	<b>DATE d'arrivée au magasin central de CI a NKTT</b>
<b>Lot 1. Riz local Mauritanien</b>	<b>81 Tonnes</b>	<b>Sacs de 50 kg tissés en polypropylène laminé (pp) de qualité avec marquage et étiquetage du projet 1113 en impression Date de péremption</b>	<b>Aout 2026</b>
<b>Lot 2. Farine du Petit mil</b>	<b>90 Tonnes</b>	<b>Sac de 25 kg dans un sac plastique en sac polyéthylène avec marquage et étiquetage du projet 1113 en impression Date de péremption</b>	<b>Aout 2026</b>

Lot 3. Niebe	8,1 Tonnes	Emballé dans des bidons de 20L de volume pour un poids à déterminer qualité avec marquage et étiquetage du projet 1113 en impression	Aout 2026
Lot 4 Sardines	8,1 Tonnes	Boîte de Sardines locales à l'huile végétale, boîte de 125g	Aout 2026

**Tous les échantillons doivent contenir en première ligne les informations suivantes :**

- Logos de Counterpart et de USDA
- Drapeau de la Mauritanie et des USA
- Date de péremption du produit
- Le titre du projet en arabe puis en français suivant :  
 - "برنامج مكجفرن دول للتغذية المدرسية "جسر إلى المستقبل"  
 - "Programme McGovern-Dole d'alimentation scolaire « un pont vers l'avenir »"
- Les sacs, cartons et bidons doivent obligatoirement avoir en dernière ligne la mention suivante :  
 نم شراء هذا المنتج محليًا بتمويل من وزارة الزراعة بالولايات المتحدة  
 « Ce produit est acheté localement ou régionalement par un financement du Département Américain de l'Agriculture. »

Les fournisseurs retenus à la fourniture de ces produits peuvent consulter le département technique de Counterpart pour mettre à leur disposition les échantillons des emballages.

Les fournisseurs retenus doivent soumettre leurs produits à un contrôle sanitaire auprès des laboratoires agréés établis en Mauritanie pour attester de leur salubrité.

**Les denrées sont spécifiées en lots décrit comme suit :**

**Lot 1. Riz local Mauritanien**

Un riz produit localement de très bonne qualité et adapté à la consommation humaine (variété de brisure longue). Il doit être certifié par un laboratoire agréé par l'État dans le domaine du contrôle qualité des aliments,

Le fournisseur sélectionné pour la fourniture du Riz sera sous contrat avec Counterpart International Mauritanie et devra respecter et appliquer les exigences de ce cahier de charge en matière de livraison et d'emballage.

Les conditions générales du Riz Mauritanien :

1	Nature denrée	RIZ BLANC LOCAL : Brisure longue
2	Quantité totale et termes de livraison	<b>81 Tonnes. La livraison se fera en totalité et sera bien notifiée dans l'accord d'achat</b>

3	Spécifications	<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'excellente qualité</li> <li>- Sain et propre à la consommation humaine</li> <li>- Exempte d'humidité et de résidus de pesticide</li> <li>- Riz parfumé</li> <li>- Grain long ou court</li> <li>- Grain blanc</li> <li>- Saison de récolte 2024-2026</li> <li>- Sans impuretés</li> </ul>
4	Pays d'origine	Certificat d'origine : pour prouver bel et bien que le produit est mauritanien. (Document livré par la chambre de commerce)
5	Contrôle qualité	L'échantillon approuvé sera consigné par Counterpart pour servir de référence à la commande totale. Le fournisseur devra aussi soumettre son produit à un contrôle sanitaire et requérir les attestations de salubrité avant de livrer à l'entrepôt de Counterpart à Nouakchott

## Lot 2. Farine du Petit mil moulu

Un produit local d'excellente qualité et adapté à la consommation humaine. Il doit être certifié par un laboratoire agréé par l'État dans le domaine du contrôle qualité des aliments,

Le fournisseur sélectionné pour la fourniture de la farine du petit mil sera sous contrat avec Counterpart International Mauritanie et devra respecter et appliquer les exigences de ce cahier de charge en matière de livraison et d'emballage.

Les conditions générales du petit mil moulu :

1	Nature denrée	Petit mil moulu
2	Quantité totale et termes de livraison	<b>90 Tonnes. La livraison se fera en totalité et sera bien notifiée dans l'accord d'achat</b>
3	Spécifications	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Excellente qualité</li> <li>- Avoir un goût et une saveur spécifique de céréale torréfiée</li> <li>- Préalablement traité</li> <li>- Sain et propre à la consommation humaine</li> <li>- Bien conditionné</li> </ul>
4	Pays d'origine	Certificat d'origine : pour prouver bel et bien que le produit est mauritanien. (Document livré par la chambre de commerce)
5	Contrôle qualité	L'échantillon approuvé sera consigné par Counterpart pour servir de référence à la commande totale. Le fournisseur devra aussi soumettre son produit à un contrôle sanitaire et requérir les attestations de salubrité avant de livrer à l'entrepôt de Counterpart à Nouakchott (aflatoxine comme paramètre doit être intégré dans les analyses cette fois ci)

### Lot 3. Niébé

Le niébé recherché est de type "noir et blanc", qui est la variété la plus connue et consommée dans la région. Il est également appelé "dolioue à œil noir" ou "pois à vache". Le niébé présente une forme ovale avec une tache noire distincte à l'extrémité.

Le contrôle qualité du niébé se déroulera avant la livraison par le fournisseur auprès d'un laboratoire agréé par l'État, constituant ainsi l'autocontrôle et supporté par le fournisseur. Pour la vérification du produit avec ces laboratoires agréés, Counterpart effectuera un prélèvement à Nouakchott. Un échantillon sera prélevé et analysé avant et après réception afin de confirmer la qualité du niébé pour la consommation humaine. Un certificat attestant de la salubrité du produit sera délivré avant la livraison

#### Les conditions générales :

1	Nature denrée	Niébé « noir et blanc »
2	Quantité totale et termes de livraison	<b>8,1 Tonnes. La livraison se fera en totalité et sera bien notifiée dans l'accord d'achat</b>
3	Spécifications	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bonne qualité</li><li>• Sain et propre à la consommation humaine</li><li>• Bien conditionné</li><li>• Bien sélectionné et trié</li><li>• Variété noire et blanche</li></ul>
4	Pays d'origine	Certificat d'origine : pour prouver bel et bien que le produit est mauritanien. (Document livré par la chambre de commerce)
5	Contrôle qualité	L'échantillon approuvé sera consigné par Counterpart pour servir de référence à la commande totale. Le fournisseur devra aussi soumettre son produit à un contrôle sanitaire et requérir les attestations de salubrité avant de livrer à l'entrepôt de Counterpart à Nouakchott (aflatoxine comme paramètre doit être intégré dans les analyses cette fois ci)

### Lot 4 Sardine en conserve

Un produit de la mer d'excellente qualité, destiné à la consommation humaine. Les sardines doivent être conditionnées conformément aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire en vigueur et certifiées par un laboratoire agréé par l'État dans le domaine du contrôle qualité des aliments.

Le fournisseur sélectionné pour la fourniture des sardines en conserve sera sous contrat avec Counterpart International Mauritanie et devra respecter et appliquer strictement les exigences du présent cahier des charges en matière de qualité, de conditionnement, de livraison et de traçabilité.

#### Les conditions générales des sardines en conserve :

1	Nature denrée	Sardines en conserve à l'huile végétale
---	---------------	---

2	Quantité totale et termes de livraison	<b>8,1 Tonnes. La livraison se fera en totalité et sera bien notifiée dans l'accord d'achat</b>
3	Spécifications	- Produit de bonne qualité, propre à la consommation humaine - Sardines entières, bien nettoyées et correctement conservées - Conservées dans de l'huile végétale alimentaire - Boîtes hermétiques de 125 g - Emballage intact, non déformé, sans fuite ni corrosion - Étiquetage conforme (origine, date de production, date d'expiration, numéro de lot)
4	Pays d'origine	Certificat d'origine obligatoire délivré par la Chambre de Commerce attestant que le produit est d'origine conforme aux exigences du projet
5	Contrôle qualité	Un échantillon approuvé sera conservé par Counterpart comme référence pour l'ensemble de la commande. Le fournisseur devra soumettre le produit à un contrôle sanitaire auprès d'un laboratoire agréé et fournir les attestations de salubrité avant toute livraison à l'entrepôt de Counterpart à Nouakchott. Les analyses devront inclure notamment les paramètres microbiologiques et de contamination (métaux lourds si applicable).

#### 4. PARTICIPATION

Le présent appel d'offres est ouvert à tous les fournisseurs qualifiés et légalement installés en Mauritanie et spécialisés dans le domaine de fourniture des vivres.

##### 4.1. PORTEE DE LA COMMANDE DES VIVRES POUR LES 77 ECOLES DU PROJET AU TAGANT

Tous les vivres seront contrôlés et approuvés par un laboratoire agréé par Counterpart avant et après livraison.

- i. Le fournisseur va supporter les frais liés aux différentes opérations d'auto-contrôle auprès des laboratoires agréés, de manutention et de livraison dans le magasin central de Counterpart à Nouakchott.
- ii. Etablir une collaboration avec le LRP technical lead sur tous les aspects techniques du et/ ou des produit/s à livrer et que chaque produit ait une fiche technique qui répertorie toutes les informations qui l'identifie et le statue. Par exemple le lieu de fabrication, l'usine de transformation, la date de fabrication, la date de péremption et la référence du certificat sanitaire
- iii. La date de péremption, les conditions de stockage et toutes autres informations pertinentes sur le produit que le consommateur et les intermédiaires et Counterpart international doivent savoir.

#### 5. QUALIFICATIONS REQUISES / SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les fournisseurs désirant soumissionner à cet Appel d'Offres doivent présenter une offre écrite respectant critères ci-après :

- Preuve d'éligibilité à mener des activités professionnelles et légales en Mauritanie.
- Expérience dans le domaine fourniture des vivres et le transport des vivres prouvée par une attestation de service rendu signée et cachetée.
- Informations sur les qualifications du fournisseur et de sa capacité à remplir les spécifications techniques, y compris les capacités de son entreprise.
- Informations sur les performances précédentes : inclure des contacts récents et pertinents pour des services identiques ou similaires et d'autres références (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses e-mail)
- Certificat d'origine des produits
- Les documents de contrôle qualité délivrés par des laboratoires connus
- Se conformer aux spécifications techniques susmentionnées :
- L'offre financière en HTVA
- **Il est désormais exigé que tous les fournisseurs soumissionnaires fournissent un Certificat d'Origine pour l'ensemble des commodités LRP proposées, afin d'assurer la conformité aux exigences applicables et d'éviter l'acquisition de commodités non mauritaniennes. Par conséquent, le Certificat d'Origine constitue désormais une exigence obligatoire et devra être inclus dans toutes les offres soumises. Toute offre ne comportant pas ce document pourra être considérée comme non conforme.**
- Toute offre qui ne satisfait pas aux critères susmentionnés ne sera pas acceptée.
- la validité de l'offre est de 90 jours à partir de la date d'émission.

## 6. COMPOSITION DES DOSSIERS DE SOUMISSION

En réponse à cette demande d'offres,

Les dossiers de soumission comprennent :

- La fiche de soumission (y compris l'offre financière du ou des produits alimentaires) dûment signée et par connaissance en HTVA et en MRU. Elle doit inclure toutes les activités connexes en lien avec l'opération de livraison et du déchargement dans l'entrepôt central de Counterpart à Nouakchott.
- Un registre du commerce et NIF
- Un quitus fiscal et quitus social de la CNSS en cours de validité ;
- Des attestations de contrôle qualité délivrées par une agence ou institut renommé dans la santé publique.
- Des attestations de service bien rendu dans la fourniture des vivres durant ces cinq dernières années.
- Fournir au moins 03 références attestant de l'expérience du soumissionnaire dans le domaine fourniture des vivres indiqués avec nom, Téléphone et contacts des personnes ;
- Un calendrier indiquant le délai de livraison ;
- Une note et échantillon indiquant la capacité du fournisseur sur le ou les produits retenus à livrer avec toutes preuves ou évidence en appui qui peuvent donner poids au choix du fournisseur.

**NB :** Aucune cotation partielle ne sera acceptée et tout soumissionnaire doit se conformer aux exigences dessus pour que son offre soit acceptée.

## 7. PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET CRITÈRES

Le contrat sera octroyé au soumissionnaire dont la proposition sur le ou les produit/s alimentaire/s Suit les instructions de l'appel d'offres, répond aux critères d'éligibilité et déterminée par une analyse de compromis comme étant la meilleure valeur basée sur l'application des critères d'évaluation suivants.

Les offres doivent être évaluées pour déterminer le prix le plus compétitif et l'offre la plus techniquement acceptable. L'évaluation des offres sera menée et notée comme suit :

#### A. Examen Préliminaire.

Les critères d'éligibilité ci-après seront examinés sur une base d'acceptation/d'élimination pour la conformité :

- Le soumissionnaire est éligible au sens de l'article 2 (participation)
- L'exhaustivité de l'offre. Tous les documents requis ont été fournis et sont

conformes

#### B. Qualifications du soumissionnaire et la conformité technique des vivres.

Les critères techniques et les qualifications des soumissionnaires seront examinés sur une base d'acceptation/d'échec pour la conformité :

- Les soumissionnaires doivent détenir les preuves d'éligibilité pour la fourniture des produits alimentaires à livrer et ils doivent être de qualité et certifiés par une agence agréée par la santé publique.
- Les services proposés dans le devis sont conformes aux exigences de la section 6

#### C. Evaluation Financière.

Les offres qui sont jugées techniquement acceptables feront l'objet d'une évaluation basée sur les critères susmentionnés dans le tableau qui suit avec des scores.

<b>Critères</b>	<b>Scores</b>
La performance passée du soumissionnaire avec une expérience et capacité dans le domaine de fourniture des vivres locaux ou régionaux durant les 5 dernière année	20
Dossier technique pour chaque type de vivres	10
Délai de Livraison à la réception du bon de commande	10
Détenir un ou plusieurs certificats d'assurance qualité atteste par les institutions agréées en Mauritanie prouvant que l'entreprise est apte à fournir un/des produits alimentaires propre à la consommation humaine	30
Offre Financière en HTVA et en MRU	30
<b>Total</b>	<b>100</b>

***NB : Le prix des denrées va inclure toutes charges connexes et hors taxe et en MRU.***

Counterpart peut demander des éclaircissements ou des informations supplémentaires par écrit auprès des soumissionnaires à tout moment. Counterpart peut utiliser ces informations dans

l'interprétation et l'évaluation des offres, mais les réponses du soumissionnaire ne devront contenir aucun changement concernant la substance, y compris la partie technique et financière de leur cotation.

Veillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande d'offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées.

L'attribution de ces lots de marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.

- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires locaux et ou régionaux répondant à toutes les exigences techniques de cette demande d'offre, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet Food For Education.

- Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment.

Veillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant la fourniture des vivres.

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la réclamation du concerné en question

## 8. INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSENTATION DES OFFRES

Vous êtes invités à soumettre des offres financières signées et datées au bureau spécifié dans cette demande de soumission ~~le plus tard le 16 juin 2026 à 16 heures GMT~~ exacte tel que spécifiée dans cette demande. **L'acceptation et l'évaluation de toute réponse reçue après la date limite seront effectuées à la seule discrétion de Counterpart International.**

Les Soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- A. Le nom, les adresses (rue, courriel, autre) et le numéro de téléphone ;
- B. Informations sur les qualifications du soumissionnaire et de sa capacité à remplir les spécifications techniques, y compris les capacités de l'entreprise ;
- C. Preuve d'éligibilité à mener des activités professionnelles et légales en Mauritanie
- D. Informations sur les performances précédentes : inclure des contacts récents et pertinents pour des services identiques ou similaires et d'autres références (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses e-mail)
- E. Offre Financière en HTVA
- F. Comment faire les plis (enveloppe) l'offre sera composée de trois enveloppes :
  - Une enveloppe A3 ou le soumissionnaire mentionne le **titre et référence de l'appel d'offre et le lot du produit alimentaire que vous voulez soumissionner**
  - Une enveloppe A4 Contenant l'offre technique
  - Une enveloppe A4 contenant l'offre financière

Toutes les propositions écrites soumises devront rester valides pour une période d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils après soumission de l'offre.

## 9. DELAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 10. QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le **5 juin 2026** par courriel à

[procurement.mauritania@counterpart.org](mailto:procurement.mauritania@counterpart.org). Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement - et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres soumissionnaires seront partagées à tous les soumissionnaires à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.

Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d'entrer en contact, dans le cadre de cet appel d'offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d'offres.

## **11. NOTIFICATION DE SÉLECTION**

Avant la période d'expiration de la validité de la proposition, COUNTERPART avisera le soumissionnaire qui a déposé l'offre la plus compétitive par écrit ou par courriel.

Des clarifications et une révision des erreurs et omissions mineures peuvent être demandées. À la fin de l'un ou de l'autre, le soumissionnaire pourra être autorisé à déposer une offre révisée.

## **12. NATURE DU CONTRAT**

Un contrat est à Prix Fixe en conformité avec l'offre retenue sera signé entre Counterpart et le soumissionnaire retenu et la livraison de la commande dépendra d'une communication que CI adressera au fournisseur et de notre plan de stockage du magasin central à Nouakchott.

Le calendrier de paiement pour chaque livraison est le suivant :

- a. Paiement se fera après réception définitive sans réserve confirmer dans un PV par LRP Lead
- b. Facture définitive de la quantité passée à la commande
- c. La facture sera libérée à 100%

Tous les paiements seront effectués en MRU, par virement à l'ordre du fournisseur qui sera payé dans deux (2) semaines après réception des preuves de livraison totale de la commande un rapport sera établi en ce sens par l'équipe CI Field et plus particulièrement par le Chargé des vivres.

## RESERVES

L'Administration de Counterpart International se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres. Tous les coûts associés à la préparation et la soumission d'une offre en réponse à cet appel de demandes sont de la seule responsabilité du soumissionnaire.

Veillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la

Compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées. L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern- Dole.
- Counterpart se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel d'offre, ou d'attribuer le marché à un ou plusieurs adjudicataires. Il se réserve également le droit de vérifier les stocks auprès des fournisseurs éventuels sans que cela ne représente un engagement de sa part. peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment. Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART.

### **13. Acceptation de la politique de confidentialité et des terme et conditions**

En soumettant un devis/une proposition à Counterpart International, l'entreprise ou l'individu accepte toutes les conditions de la politique de confidentialité de Counterpart ( aux <https://www.counterpart.org/terms> and conditions/ ), et donne à Counterpart t International la permission de traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution de, et les buts identifiés dans, ce document de sollicitation et en conformité avec les obligations légales de Counterpart en vertu des lois applicables des Etats-Unis et de l'Union européenne, la protection des données et les règlements et toute autre exigence légale applicable. L'entreprise/le particulier peut retirer son consentement à tout moment en contactant

[privacy@counterpart.org](mailto:privacy@counterpart.org) . Si le consentement est retiré, Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'offre.

#### **14. Modification des documents d'appel d'offres et offres reçues**

Counterpart International peut, à sa discrétion, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un Soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par amendement. Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront informés de la modification par courrier électronique et ces modifications

Devront être pris en compte par les soumissionnaires conformément aux termes et conditions.

Tout Soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après qu'elle a été remise à Counterpart, à condition que la demande d'un tel retrait, modification ou correction ainsi que tous les détails de cette modification ou correction soient reçus par Counterpart au contact de soumission indiqué ci-dessus avant l'heure fixée pour l'ouverture des plis. Counterpart peut demander à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier le prix de son offre ou à apporter toute autre modification importante après la date limite à moins que la demande de propositions n'ait été modifiée ou que la date limite ne soit prolongée. Les clarifications qui ne modifient pas le prix de l'offre ou d'autres aspects importants de l'offre peuvent être acceptées.

#### **Section 889 Covered Communications Equipment and Services Background:**

Section 889 du NDAA (the National Défense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d'utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanant du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d'équipement or composantes d'équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

#### **15. Liste de vérification de l'offre**

Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation pour inclure une offre en réponse à cette demande de offres :

- Lettre d'accompagnement, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (voir section 18 pour le modèle)
- Offres officielles, y compris les spécifications de services offerts
- Copie du registre de commerce et le NIF

## **16. Spécifications et exigences techniques**

Les soumissionnaires sont priés de soumettre une offre technique décrivant tout le processus ainsi que les méthodes à appliquer pour mener la fourniture des vivres et proposer une offre financière aux différents lots de cet appel d'offre.

## **17. Lettre d'accompagnement d'offre**

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Adresser à : Counterpart International Mauritanie  
254 Tevrag Zeina, Nouakchott, Mauritanie

Référence : **Achats locaux et/ou régionaux des vivres pour les écoles du projet McGovern-Dole de la Wilaya du Tagant**

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour vous fournir lequel et/ou les lots de vivres décrits dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d'appel d'offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USDA.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel De Counterpart ou du projet « Bridging the future »
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de offres mentionnée ci-dessus ; et
- Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, Communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives Sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-Devin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, Certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire :

Date :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone de l'entreprise et site Web :

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable :

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) :